



La ville teste pour mieux désherber

Les élus et le service espace vert de la ville ont déclaré la guerre aux produits phytosanitaires.

A compter du 1er janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires n'est plus autorisée pour l'entretien des espaces verts communaux, exception faite des terrains de sports et des cimetières. Soucieuse de préserver l'environnement et afin de pouvoir proposer la solution la mieux adaptée au territoire, la ville a décidé de tester différents produits biologiques. D'autres actions en faveur de la valorisation et de la protection de l'environnement seront mises en œuvre cette année. "Pour pallier à l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, la ville va tester deux herbicides bio conformes à la réglementation, le "Katoun" et le "Finalsan Ultima" dans certaines rues de la ville, des panneaux d'informations seront posés aux entrées des rues", précise Damien Favreau, responsable au service des espaces verts.

La volonté de la ville d'agir
De nombreuses actions seront menées cette année, l'éco-pâturage, une convention est en cours avec le centre équestre Les écuries des Grands Cailloux pour le pâturage des 2 hectares de la Patauderie. Essai de gazon à pousse très lente, dans le courant de l'automne 2016, l'espace engazonné de la salle du Moulin des Landes, sera ressemé par

du gazon à pousse très lente pour diminuer le nombre de tontes à l'année. Réduction de produits phytosanitaires dans les cimetières, les allées vont être stabilisées afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. La fauche, La zone des Commères 2 sera fauchée par un agriculteur afin que ce dernier récupère le foin au lieu de le broyer. Cette pratique existe déjà sur le secteur de la Chapelle et du plan d'eau.

Le fleurissement, pour réaliser le thème "agriculture et potager", la commune a travaillé avec les vanniers du centre socioculturel du Talmondais, les potagers extraordinaires, la Ballonerie, la Cavac et les agriculteurs. Herbes hautes dans les arbres, depuis plusieurs années, les arbres sont maltraités par les engins mécaniques. La ville a donc décidé de réduire le nombre de passages du rotofil. ■